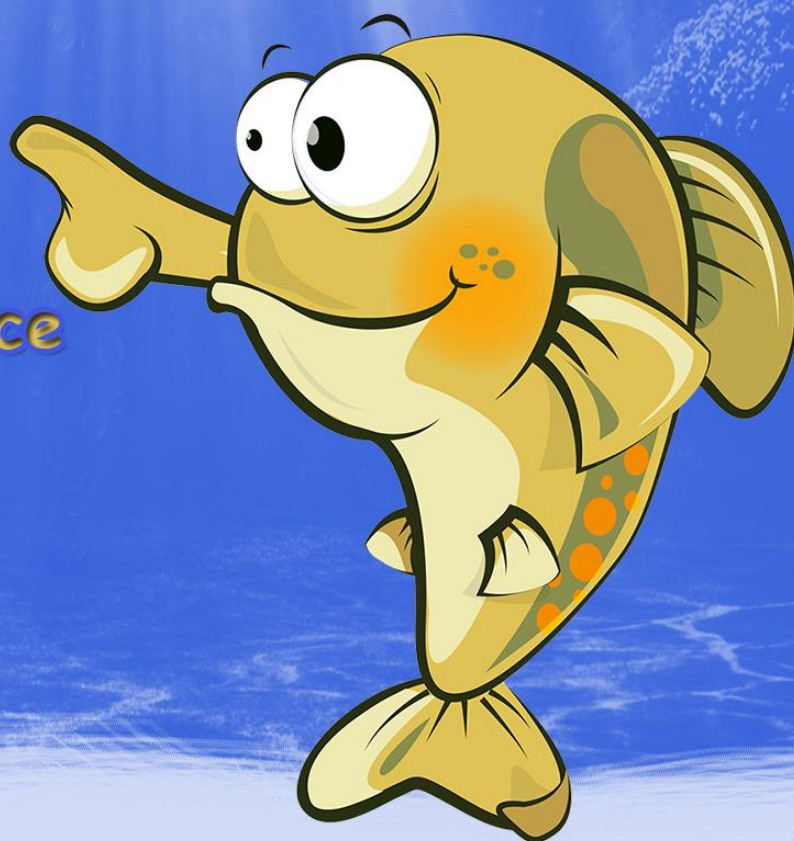




Assemblée Générale de la Fédération de Pêche de l'Indre

7 avril 2021
Visio-Conférence



Compte-rendu simplifié 2020

ORDRE DU JOUR

1	Discours de Patrick LÉGER	3
2	Compte rendu d'Activité 2020 par Jean-Marc TAUPIN, Président Délégué et Secrétaire Général	5
3	Compte rendu Financier 2020 par Philippe ROGIER, Trésorier Général	9
4	Rapport de la Commission Contrôle Comptable par Jean-Louis COUTURIER, Vérificateur aux comptes	12
5	Rapport de la Commission des Finances par Alban MAZEROLLES	13
6	Projet de budget 2021 par Philippe ROGIER	14
7	Annexes Bilan synthétique et Compte de Résultat synthétique Procès verbal de l'AG Tableau détail des votes	16



Discours du Président de la Fédération Par Patrick LEGER

Mesdames et Messieurs,

C'est la première fois que je vous réunis en Assemblée Générale Ordinaire de manière si particulière, car elle se réalise en visioconférence. J'espère par conséquent que nous allons pouvoir la suivre tous ensemble.

L'année 2020 fut une année particulièrement difficile et éprouvante. Cette pandémie de COVID-19, parce que soudaine, massive, et imprévisible, nous a sidérés sur le plan sanitaire et avec un impact économique qu'il a fallu gérer.

Malgré ce contexte difficile qui aurait pu contrarier nos actions, en dépit de tous ces obstacles et d'une incapacité à pouvoir se projeter solidement vers l'avenir, nous avons fait la preuve de nos capacités d'adaptation. Et nous continuons à le faire, le plus souvent possible de manière collective et dans un esprit certain de solidarité, esprit auquel je suis particulièrement attaché.

Comme vous pourrez le constater dans le compte-rendu moral, les missions de la Fédération ont su s'adapter à ce contexte inattendu. Je ne vais pas paraphraser le rapport d'activités 2019-2020 que vous avez reçu. Néanmoins, il me semble important de vous rappeler certains points : en termes d'adhérents, on compte au 31/12/2020 11 101 adhérents (soit 547 de plus qu'en 2019). Bien sûr si ce nombre paraît satisfaisant, il n'est que le résultat d'une situation particulière. Nous avons, à travers les actions qui ont été réalisées l'année dernière, maintenu nos engagements et continué à investir pour que les pêcheurs accèdent à d'autres territoires qui leur étaient inaccessibles, puisque situés dans le domaine privé.

Aujourd'hui, et malgré une lisibilité qui est encore quelque peu brouillée, notamment en termes de prévisions budgétaires, il convient de maintenir le cap, de s'adapter et de continuer une dynamique positive pour la pêche dans notre département !

Notre engagement est commun ! Il est important de le rappeler, nous partageons une même mission, « la protection des milieux aquatiques et le développement de la pêche de loisir ». Nous avons tous envie d'exprimer, à l'extérieur comme à l'intérieur de nos AAPPMA, un message montrant notre attachement pour la mise en valeur des rivières de notre département.

Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale 2021.

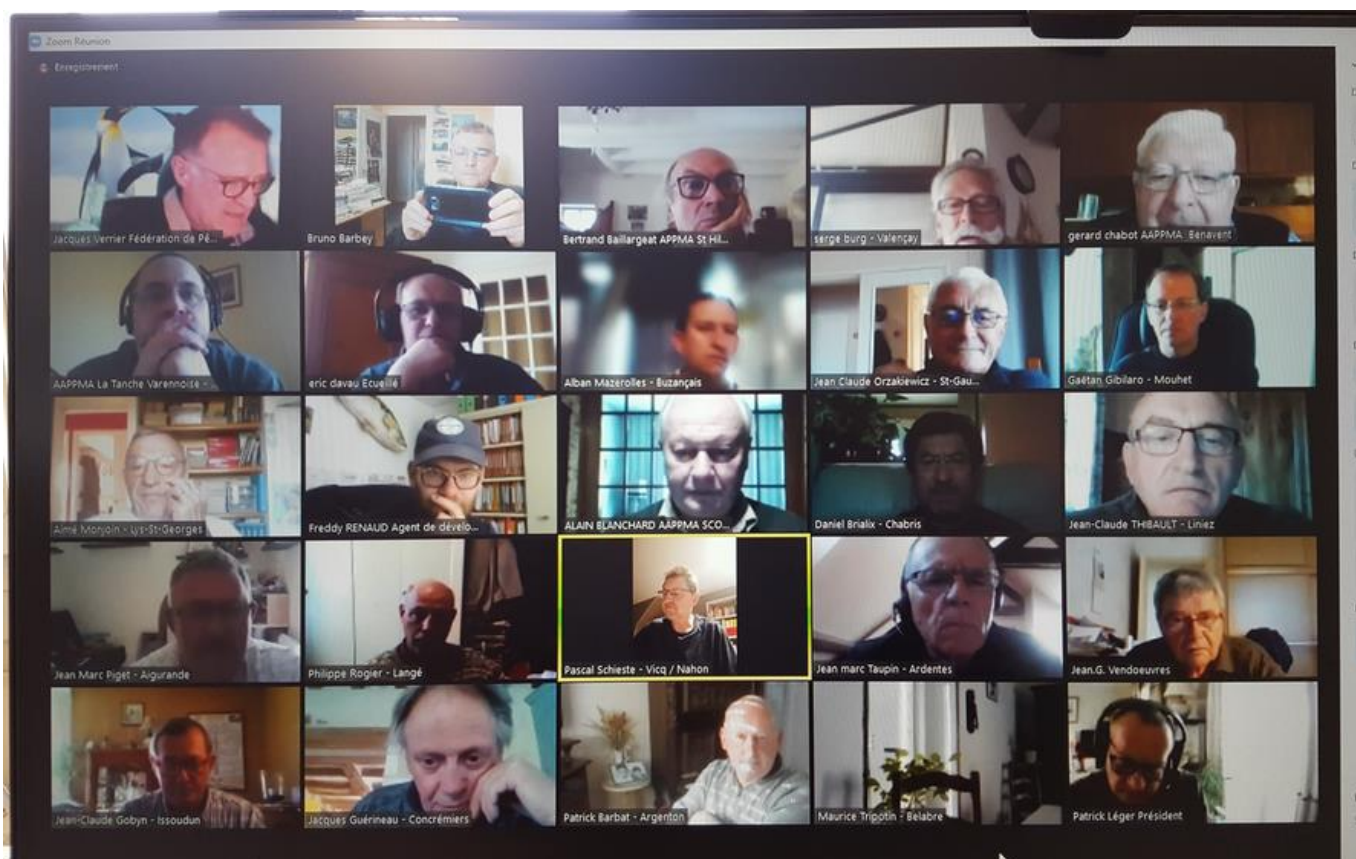
Présent à la visio-conférence, les associations suivantes :

Aigurande, Ardentes, Bagneux, Bélâbre, Bénavent, le Blanc, Buzançais, Chabris, Châteauroux, Chitray, Concremiers, Ecueillé, Issoudun, Langé, Liniez, Lye-Villentrois, Lys-St-Georges, Meunet-Planches, Mouhet, Palluau, Pellevoisin, Prissac, Reuilly, St Gaultier, St Hilaire, Ste Sévère, Scoury, Valençay, Varennes-sur-Fouzon, Vendœuvres, La Vernelle, Vicq-sur-Nahon, Villedieu.

Ainsi que les membres du Conseil d'Administration de la Fédération.

Sont excusés :

Arthon, Chaillac, Eguzon, Fléré-la-Rivière, Martizay, Poulaines, Mézières, Tournon-St-Martin et Monsieur Serge PERRIGAUD membre du Conseil d'Administration de la Fédération.



Compte-rendu moral et d'activité de l'exercice 2020
par Jean-Marc TAUPIN
Président délégué et Secrétaire Général

Mesdames, Messieurs, Chers collègues Présidents, Bonjour,

En ce début d'année, le moment est venu de vous relater les principales actions réalisées au cours de l'exercice 2020.

Notre activité de l'exercice 2020 :

Je ne surprendrai personne en affirmant qu'il s'agit d'une année au fonctionnement atypique, et très particulier, qui nous a obligés à improviser très souvent, ce qui nous a amené à réunir à onze reprises notre Conseil d'administration. La mise en place, qui fut pour bon nombre d'entre nous, une découverte de la visioconférence. Toutefois, après quelques tergiversations liées à l'organisation pratique de ce type de réunions, il semblerait que nous sommes rompus à cet exercice.

Cette croissance exponentielle du nombre de réunions de notre Conseil d'Administration, étant liée à notre adaptation et à celle de notre réseau d'AAPPMA aux conditions sanitaires de mise en application de la réglementation de la pêche.

Les procès-verbaux de ces différentes réunions vous ont été transmis, certes quelquefois avec retard, mais leur fréquence me laissait peu de temps pour en écrire les comptes- rendus.

A compter de Mars, nous avons donc dû nous adapter, nous pensons avoir été réactifs (pas assez aux dires de quelques-uns) mais il nous était difficile de faire plus. Nous avons géré du personnel en chômage technique, puis nous nous sommes équipés, pour faciliter le télétravail, pour mettre en place des protections réglementaires, pour permettre à nos collaborateurs de travailler en présentiel par roulement, avec toute la logistique que cela impose.

Comme chaque année, lors de mon propos, j'aime à revenir, et cette année encore plus, sur l'implication et l'adaptation de nos collaborateurs. Nous avons eu à gérer, le départ d'une de nos collaboratrices, Madame Marie-Christine ROSE. Si nous avons anticipé son départ, nous ne pensions pas qu'il se ferait dans un tel contexte. Toutefois, au moment où je vous parle, tout s'est bien passé et la personne qui lui succède, Madame Sandra GAUDAIS, marche dans sa trace et est donc devenue notre nouvelle Secrétaire-comptable. Il semble qu'elle ait parfaitement intégré le groupe, et nous ne pouvons que lui souhaiter la bienvenue.

La vie fédérale :

Vous en connaissez le contenu détaillé, par les procès-verbaux et aussi par les nombreux courriers ou mails qui vous parviennent régulièrement.

Toutefois, s'il est un secteur d'activité qui a vraiment changé, c'est certainement celui des réunions qui avaient lieu en présentiel, réunions au cours desquels avaient lieu des débats et des échanges d'idées, qui me semblaient plus véhéments

Je souhaite ardemment que mes successeurs et moi-même, peut-être, connaîtrons à nouveau cette sympathique ambiance !

Nos effectifs :

Nous avons prévu dès le mois de Mars une érosion de nos effectifs, d'environ 5% (budget prévisionnel au 31/03/2020). Les ventes réelles, toutes cartes confondues étaient de - 24,83 % au 17/04 !

Au 31 Décembre 2020, nous terminons à + 5,18 % toutes cartes confondues (- 4,62 % pour les cartes « Majeures »).

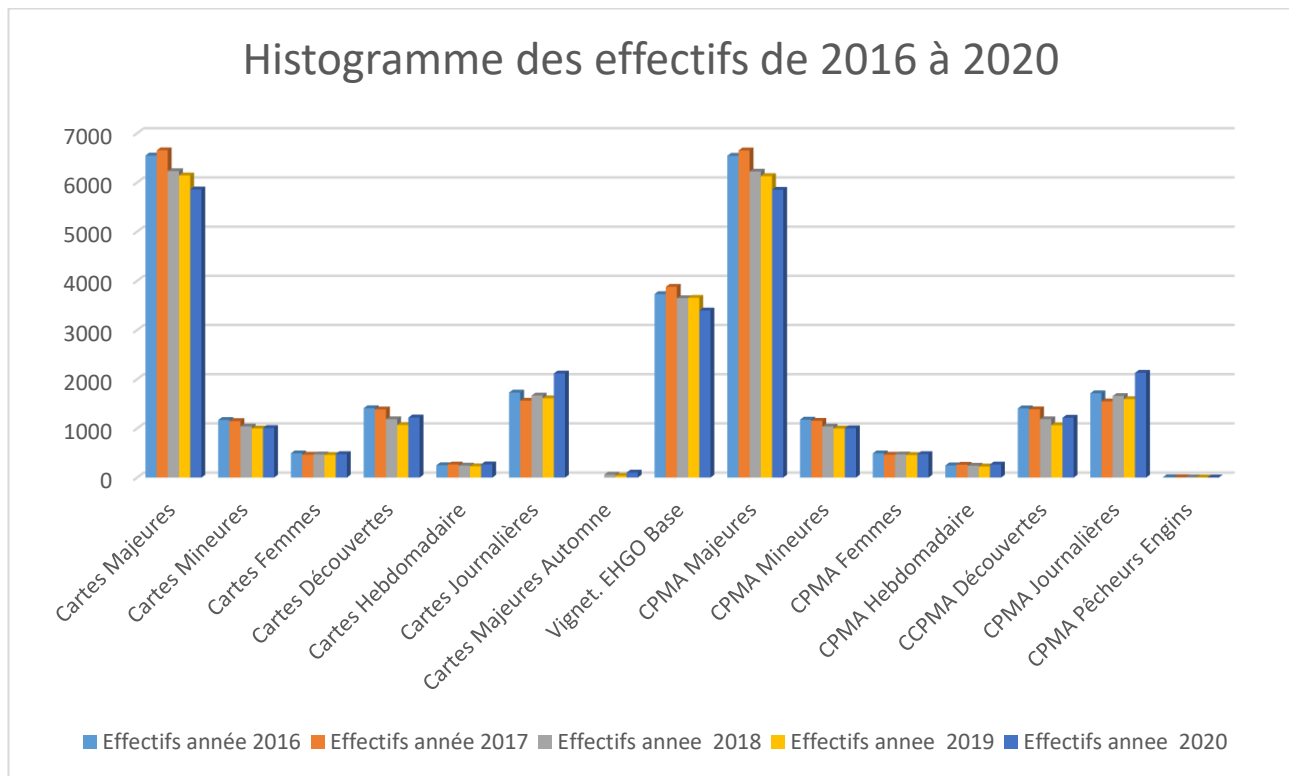
Il est évidemment très difficile de tirer des conclusions de ces chiffres, qui furent largement tronqués à cause de la crise sanitaire.

Vous pourrez toutefois constater, outre la diminution des cartes majeures, une explosion spectaculaire des cartes découvertes – de 12 ans, et une autre encore plus spectaculaire, celle des ventes des cartes journalières.

Nous pensons, que de cette année 2020, il ne faudra retenir que ces chiffres, que chacun analysera à sa façon !

VENTES	Effectifs année 2016	Effectifs année 2017	Effectifs année 2018	Effectifs année 2019	Effectifs année 2020	Gain ou perte 2020	% Gain ou perte 2020
Cartes Majeures	6548	6654	6231	6143	5859	-284	-4,62%
Cartes Mineures	1172	1149	1040	1000	1008	8	0,80%
Cartes Femmes	493	465	471	461	478	17	3,69%
Cartes Découvertes	1410	1387	1187	1070	1222	152	14,21%
Cartes Hebdomadaire	251	267	244	230	269	39	16,96%
Cartes Journalières	1730	1563	1668	1613	2117	504	31,25%
Cartes Majeures Automne			59	37	102	65	175,68%
Vignet. EHGO Base	3731	3879	3647	3655	3397	-258	-7,06%
CPMA Majeures	6542	6651	6221	6130	5851	-279	-4,55%
CPMA Mineures	1178	1154	1039	998	1004	6	0,60%
CPMA Femmes	493	465	471	460	478	18	3,91%
CPMA Hebdomadaire	248	261	242	226	266	40	17,70%
CCPMA Découvertes	1407	1389	1187	1064	1217	153	14,38%
CPMA Journalières	1715	1550	1658	1595	2130	535	33,54%
CPMA Pêcheurs Engins	8	8	5	4	4	0	0,00%

Histogramme des effectifs de 2016 à 2020



Travaux réalisés par notre équipe :

Comme ces dernières années, nous avons été le maître d'ouvrage de nouveaux chantiers de restauration de ripisylves. Même si nous avons prévu une réduction de notre programmation de travaux, à cause des conditions dictées par la crise sanitaire (10 mois seulement) et également 10 semaines de chômage technique.

Notre équipe est donc intervenue sur des chantiers de réhabilitation de cours d'eau, restauration coordonnée de ripisylves et de frayères, notamment sur le ruisseau de la Cité, sur l'Igneraie, sur le ruisseau des Chézeaux, sur la Couarde et sur la Gargillesse, pour les chantiers subventionnés, mais également sur nos propriétés, et notamment aux Etangs Neufs à Neuillay-les-Bois.

Le Complexe Halieutique de Neuillay-les-Bois :

Cette année encore, je pense que notre propriété a permis à de nombreux pêcheurs de pratiquer la pêche dans des conditions respectables. En effet, les inconditionnels de la pêche en rivière ont pu combler leur manque de pratique (confinements, niveaux d'eau catastrophiques, cyanobactéries, etc.) en fréquentant nos étangs.

Les retours que nous avons sur l'entretien du site, la qualité des prises, pour le bassodrome et le carpodrome notamment, sont plutôt élogieux. En ce qui concerne l'étang « des Fontaines », la présence de poissons-chats influence la fréquentation de ce site, mais nous en avons conscience et allons tout mettre en œuvre pour trouver des solutions à ce problème.

Un dernier mot, sur Neuillay-les-Bois, l'inauguration du « Parcours Touristique labellisé » qui devait avoir lieu dans le premier semestre 2020, n'a pu se dérouler. Nous avons prévu de reporter cette manifestation à une date ultérieure, sur laquelle nous reviendrons dans le courant de l'année, du moins, nous espérons.

Avant de terminer, je souhaite revenir sur mon propos de l'an passé, dans lequel je parlais de sécheresse et de cyanobactéries, autant de phénomènes qui influencent la pratique de notre passion. Et bien cette année, je conclus en souhaitant très sincèrement que ces phénomènes ne se reproduisent pas, de même que celui, encore plus grave, qui a influencé la pêche, certes, mais également la santé, l'économie, et la vie sur notre planète.

Merci de votre écoute.

VOTE du compte-rendu moral 2020								
Nombre de voix : 45	Pour	42	Contre	1	Abstention	1	Nul	1



- Chapitre 3 -
Compte-rendu financier 2020
par Philippe ROGIER, Trésorier Général

Le bilan 2020 est satisfaisant compte-tenu de la COVID, comme je vous l'avais détaillé en Septembre 2020 grâce aux économies réalisées essentiellement en fonctionnement ainsi que la mise au chômage de certains personnels.

De ce fait, nous avons profité de ce surplus pour réaliser des achats en prévision d'une année 2021 plus difficile à appréhender, vous le constaterez lors de la présentation du budget prévisionnel 2021.

Nous avons eu à prendre en compte le départ en retraite de Madame Rose et les sommes dues réglementairement, montant qui est compensé par la réintégration d'une partie des provisions faites depuis plusieurs années.

Concernant les salaires et les charges qui s'y rattachent, l'augmentation est due à un chevauchement d'emplois entre le départ de Marie et l'arrivée de Sandra Gaudais.

Nous avons modernisé notre système informatique afin de faciliter le télétravail, nous avons remplacé deux disques durs et acheté un ordinateur neuf pour Bruno. Enfin, notre standard téléphonique devenant défaillant, nous avons renouvelé celui-ci et revu les contrats si rattachant. Comme vous pouvez le constater, nous avons respecté dans les grandes lignes et les dépenses annoncées en Septembre.

Concernant les produits, pas de remarque par rapport aux chiffres avancés en Septembre, si ce n'est la vente du Jimny (8 350 €) et le peu d'intérêts concernant les placements.

Avant la crise, nous avons commandé un Jimny en remplacement du véhicule attribué à Bruno Barbey. Ce véhicule est arrivé en plein Covid et, par mesure de sécurité financière, nous avons donc emprunté 19 600 €. Le montant du remboursement mensuel est de 337,91 € sur 5 ans.

Nous avons acheté deux terrains, l'un à La Vernelle, l'autre à Mérigny ; les promesses de ventes avaient été signées en 2019. La gestion financière de la Fédération reste linéaire d'année en année et, sauf exceptions, les dépenses sont maîtrisées dans ce sens.

Le bilan comptable de l'exercice 2020 fait apparaître un résultat positif de **2 300,90 €**. Il se décompose de la manière suivante :

CHARGES		
60 : ACHATS	61 : SERVICES EXTERIEURS	62 : AUTRES SERVICES EXTERIEURS
28 598,70	28 308,60	73 251,22
<ul style="list-style-type: none"> - Produits d'entretien - Produits pharmaceutique - Autres achats à stoker petit matériel - Gaz, Eau, Electricité - Carburants des véhicules - Fournitures petits travaux d'entretien - Fournitures de Bureau - Fournitures d'habillement - Remboursement de cartes de pêche - Achats plaques signalétiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Baux de pêche - Travaux d'entretien Fédération - Travaux d'entretien « Neuillay » - Entretien des véhicules - Maintenance extincteurs - Maintenance chaudière - Maintenance photocopieur - Maintenance Ciel comptable - Assurances des véhicules et du bateau - Assurance locaux Fédération - Assurance RC - Documentation - Frais de colloques et séminaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Honoraires d'avocats - Frais d'actes et contentieux - Guide de la pêche - Abonnements - Frais pour la promotion de la pêche - Concours du plus gros poisson - Frais de déplacements - Frais de réception - Frais postaux - Frais de télécom. (téléphone internet etc...) - Cotisation Asso. Régionale - Cotisation Union de Bassin Loire Bretagne - Cotisation Fondation F3P - Cotisation LOGRAMI - Participation EHGO

63 : IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS 10 334,24	64 : CHARGES DE PERSONNEL 428 200,04	65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE 71 635,14
<ul style="list-style-type: none"> - Impôts et taxes sur les rémunérations - Formation professionnelle continue - Taxe d'habitation - Taxes foncières 	<ul style="list-style-type: none"> - Rémunérations des personnels - Cotisations de CMSA - Cotisations Mutuelle - Cotisations Retraites - Cotisations Prévoyance - Tickets restaurant 	<ul style="list-style-type: none"> - Frais Assemblée Générale et réunion des Présidents - Frais de congrès Union Régionale - Subvention CD36 - Subventions diverses - Subvention des gardes particuliers - Subventions participation Fédé étangs - Subvention alevinage - Subvention compensation Réciprocité - Frais organisation fête de la pêche - Etude température du Lac d'Eguzon - Etude GENETRUITTA - Dépenses diverses du salon de la pêche - Etude des éclusées de la Creuse - Frais d'obsèques
66 : CHARGES FINANCIÈRE : 112,25		
67 : AUTRES CHARGES EXCEPTION SUR OPERATIONS DE GESTION : 0.00		
68 : DOTATIONS AMORTIS. ET PROVISIONS : - 5 360,34		

PRODUITS		
74 : SUBVENTIONS D'EXPLOITATION 34 018,83	75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE 541 441,85	76 : PRODUITS FINANCIERS 4 045,26
<ul style="list-style-type: none"> - Rétrocession EHGO vente de vignette - Participations guide de la pêche - Participations diverses animations - Participations concours du plus gros poisson 	<ul style="list-style-type: none"> - Subventions ASP CENTRE - Convention Agence de l'Eau - Participation Fédération Nationale pour les travaux - Participation Fédération Nationale aide aux postes - Convention FNPF compensation hydroélectrique - Convention EDF étude ECOGEA et temp. de la Creuse - Recettes diverses du salon de la pêche - Cotisations Fédérale des cartes de pêche - Vignettes EGHO de base - Participations des AAPPMA repas, AG, réunions etc... 	<ul style="list-style-type: none"> - Revenus des titres immobilisés - Intérêts Livret CE et CA
77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS : 34 418,09 - Quote part des subv. d'invest.		
79 : TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION : 23 456,72 - Chômage partiel		

RÉCAPITULATIF

COMPTES	CHARGES 2020	€
60	ACHATS	28 598,70
61	SERVICES EXTERIEURS	28 308,60
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	73 251,22
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	10 334,24
64	CHARGES DE PERSONNEL	428 200,04
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	71 635,14
66	CHARGES FINANCIERES	112,25
67	AUTRES CHARG EXCEPT SUR OPER GESTION	0,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	- 5 360,34
	TOTAL DES CHARGES	635 079,85

COMPTES	PRODUITS 2020	€
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	34 018,83
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	541 441,85
76	PRODUITS FINANCIERS	4 045,26
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 418,09
79	TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	23 456,72
	TOTAL DES RECETTES	637 380,75

RESULTAT 2020	€
TOTAL DES PRODUITS	637 380,75
TOTAL DES CHARGES	635 079,85
RESULTAT	2 300,90

Compte-rendu de la Commission de contrôle comptable

Pour l'année 2020

par Jean-Louis COUTURIER

La Commission de contrôle comptable s'est réunie au siège de la Fédération de l'Indre pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, le 07 octobre 2020 à 9 h 30 pour examiner les écritures comptables du 1^{er} semestre 2020.

La Commission était composée de :

M. BLANCHARD Alain, Président de l'A.A.P.P.M.A. de Scoury

M. COUTURIER Jean-Louis, Trésorier de l'A.A.P.P.M.A. Lye-Villentrois

M. DAGUENANT Michel, Membre de l'A.A.P.P.M.A. de Sainte-Sévère

M. ROBIN Pierre, Président de l'A.A.P.P.M.A. de Châteauroux

Le contrôle a été fait en comparant les écritures comptables et les pièces justificatives. Les sondages de contrôle ont porté sur 372 pièces soit 100 % des écritures du premier semestre.

Pour le second semestre, la Commission de contrôle comptable s'est réunie le 10 mars 2021 à 9 h 30.

La Commission était composée de :

M. BLANCHARD Alain, Président de l'A.A.P.P.M.A. de Scoury

M. COUTURIER Jean-Louis, Trésorier de l'A.A.P.P.M.A. Lye-Villentrois

M. GOSGNACH Jean, Membre de l'A.A.P.P.M.A. de Pellevoisin

M. ROBIN Pierre, Président de l'A.A.P.P.M.A. de Châteauroux

Les sondages ont porté sur 530 pièces soit 100 % des écritures du deuxième semestre. Sur l'ensemble des rapprochements, il n'a été décelé aucune anomalie entre les écritures et les pièces comptables.

Merci pour le travail effectué par les A.A.P.P.M.A. et la Fédération.

Rapport de la Commission des Finances par Alban MAZEROLLES

La Commission des Finances assiste la direction de la fédération de pêche sur les prévisions budgétaires et sur les engagements financiers.

J'espère que l'année 2021 verra le retour à un fonctionnement normal pour notre Fédération.

Concernant les dépenses, il convient de noter dans le budget les nombreuses actions de promotion de la pêche qui sont inscrites au budget pour relancer l'activité de la pêche sur notre département. Les offres promotionnelles pour 13 450 € correspondent aux 300 cartes femmes, les 1000 cartes découvertes et des bons d'achats de 50 €. Il faut ajouter à ces offres promotionnelles, l'ensemble des cartes de pêche qui sont offertes par la majorité de nos AAPPMA. Comme vous le savez, un effort particulier sera fait sur la création de parcours surdensitaires en truites arc-en-ciel répartis dans le département. Les empoissonnements en brochetons non réalisés en 2020 devraient avoir lieu cette année. La création de nouveaux parcours de pêche labellisés devrait voir le jour cette année.

Après le départ à la retraite de Marie-Christine ROSE en 2020, cette année Jacques VERRIER fera valoir ses droits à la retraite à la fin du mois de Juin ce qui explique une variation de sa ligne de rémunération.

La ligne intérêt et emprunt a été créée l'an dernier et est augmentée cette année suite au remplacement de 2 des véhicules de la Fédération. Les ventes des véhicules d'occasion ont permis de réduire l'importance des emprunts nécessaires.

La dotation aux prévisions réglementaires sera utilisée à hauteur de 48 000 € pour le départ en retraite de Jacques, les alevinages et l'achat de véhicules.

Au niveau des recettes, il est difficile d'estimer l'impact qu'aura l'année 2020 sur les ventes de cartes de 2021. Les cartes de pêche sont nos principales recettes et elles permettent le fonctionnement de notre fédération. Par prudence, une baisse de 7% des cartes adultes et une diminution des cartes hebdomadaires et journalières sont envisagées dans les ventes.

Une baisse de la ligne rétrocession EGHO correspond à une baisse des actions finançables par ce biais. Les financements provenant de l'Agence de l'Eau seront eux augmentés, 106 500 €, La fédération va solliciter les subventions non obtenues ces deux dernières années et celles sur l'étude menée depuis 2 ans sur l'entretien des sources.

Malgré une année compliquée pour la prévision budgétaire, le budget s'équilibre à 615 665 € et permet un bénéfice de 2 705 €.

Pour conclure, je voudrai remercier et féliciter le personnel de la fédération pour son travail pour proposer un budget cohérent et en équilibre.

VOTE du compte-rendu financier 2020								
Nombre de voix : 45	Pour	42	Contre	1	Abstention	1	Nul	1

**Le Budget prévisionnel 2021
par Philippe ROGIER, Trésorier Général**

Concernant la prévision de budget pour 2021, nous aurons une légère diminution des charges, malgré un effort exceptionnel sur les alevinages et la campagne de publicité qui l'accompagne. Toutes les autres dépenses restent maîtrisées.

Nous avons pris en compte le départ en retraite de Jacques Verrier (cessation définitive d'activité au 30.06.2021) et réintégré là encore une partie des provisions.

Les investissements :

Nous avons remplacé le Duster, commande passée en 2020 et pour ce faire, nous avons emprunté pour partie 10 000€ avec un remboursement mensuel de 170,94 € sur 5 ans et réintégré 8 000 € de provisions. Là encore, la sagesse l'emporte sur une année difficile à appréhender en termes de finances.

Deux terrains sont en attente d'achat : Valençay et Le Blanc peut-être.

Dans la partie « produits de gestion courante », nous avons doublé le montant de la convention Agence de l'Eau : 81 000 € (41 000 € 2018 et 40 000 € 2019).

Concernant les autres produits et notamment la partie cartes de pêche, la difficulté est de mettre des chiffres sur les ventes de cartes et de vignettes, dans la mesure où l'augmentation des ventes de cartes dans certaines catégories en 2020 ne pouvait pas servir de base pour l'année 2021.

Nous avons convenu de prendre comme base une diminution 7% pour les cartes majeures et diminué légèrement la vente des cartes à la journée et hebdomadaires.

Comme pour le Jimny, nous avons vendu le Duster pour 6 350 €.

Encore une fois, vous constaterez, qu'il ne faut pas s'égarer car nos recettes viennent essentiellement de la pêche (aide à l'emploi, actions etc.) hormis la subvention accordée par l'Agence de l'Eau et celle du Conseil Départemental pour l'organisation du Salon de la Pêche. Malgré une pression constante auprès de la FNPF, celles-ci sont inchangées depuis très longtemps.

Présentation de la prévision budgétaire 2021

Voici le détail :

a) Prévision des charges en 2021 :

COMPTES	PREVISION DES CHARGES EN 2021	Budget 2021
60	ACHATS	24 400
61	SERVICES EXTERIEURS	28 559
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	102 727
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	10 330
64	CHARGES DE PERSONNEL	382 400
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	77 209
66	CHARGES FINANCIÈRES	295
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	-12 960
	TOTAL DES CHARGES	612 960

b) Préviation des Produits en 2021 :

COMPTES	PREVISION DES PRODUITS EN 2021	Budget 2021
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	19 990
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	582 680
76	PRODUITS FINANCIERS	600
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 395
	TOTAL DES RECETTES	615 665

Budget prévisionnel du résultat 2021

PRODUITS	615 665
CHARGES	612 960
RESULTAT	2 705

PREVISION DETAILLEE DES aides et participations conventionnelles EN 2021	€
PARTICIPATION A.S.P. Centre (CES - CAE) Aide à l'emploi	17 765
CONVENTION AGENCE DE L'EAU	81 000
PARTICIPATION F.N.P.F. NATIONALE TRAVAUX	29 600
PARTICIPATION F.N.P.F. FEDERATION NATIONALE POSTES	132 000
COMPENSATION F.N.P.F. HYDROELECTRICITÉ	11 700
PARTICIPATION DIVERSES ETUDES E.D.F. - ECOGÉA	5 600
SALON DE LA PECHE REC DIV	0
COTISATIONS FEDER. CARTES MAJEURES	173 300
COTISATIONS FEDER. CARTES FEMME	6 075
COTISATIONS FEDER. CARTES MINEURES	11 900
COTISATIONS FEDER. CARTES HEBDOMAD.	2 990
COTISATIONS FEDER. CARTES JOURNAL	6 400
COTISATIONS FEDER. CARTES DECOUV	3 600
CARTES PER MAJEURE OFFRE D'AUTOMNE	1 275
PARTIC AAPPMA REPAS A.G. +REUN	0
REVENUS DES TITRES IMMOBILISÉS	500
INTERETS LIVRET CE ET CA	100
QUOTE PART DES SUBV D'INVESTIS	6 045

VOTE du compte-rendu prévisionnel 2021								
Nombre de voix : 45	Pour	41	Contre	1	Abstention	2	Nul	1

- Chapitre 7 -

Annexes :

BILAN SYNTHETIQUE							
FEDERATION DE PECHE DE L'INDRE							
Edition du : 01/01/2020 au 31/12/2020							
Soldes N-1 de l'exercice							
Hors brouillard				Hors simulation			
ACTIF	Exercice N			N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	191 911	191 911
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres	15 108	14 093	1 015	1 015	Réserves :		
Immobilisations corporelles	1 170 085	424 369	745 716	741 441	- Réserve légale		
Immobilisations financières	2 487		2 487	2 487	- Réserves réglementées		
TOTAL I	1 187 660	438 462	749 198	744 922	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	443 883	441 543
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 301	2 319
Marchandises					Subventions d'investissement	44 615	70 733
Avances et acomptes versés sur commandes	2 700		2 700	2 700	Provisions réglementées		
					TOTAL I	682 689	706 507
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)	186 580	228 781
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	119 723		119 723	151 982	Emprunts et dettes assimilées	18 016	
Valeurs mobilières de placement	80 057		80 057	80 713	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	139 432		139 432	132 763	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse	1 012		1 012	253	Autres	139 673	134 885
TOTAL II	322 923		322 923	368 412	TOTAL III	157 690	134 885
Charges constatées d'avance (III)	7 838		7 838	9 838	Produits constatés d'avance (IV)	53 000	53 000
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 518 421	438 462	1 079 959	1 123 172	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 079 959	1 123 172

Sage 50c Ciel (4.71)

Poste : MARIE-PC-2842

© Sage

Page : 1/1

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE					
FEDERATION DE PECHE DE L'INDRE					
Edition du : 01/01/2020 au 31/12/2020					
Soldes N-1 de l'exercice					
Hors brouillard			Hors simulation		
CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		276	Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement		3 350	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes		188 962	Subventions d'exploitation		33 678
Impôts, taxes et versements assimilés		9 109	Autres produits		622 129
Rémunération du personnel		272 253	PRODUITS FINANCIERS		2 528
Charges sociales		101 890			
Dotations aux amortissements		27 761			
Dotations aux provisions					
Autres charges		72 899			
CHARGES FINANCIERES					
TOTAL (I)		676 501	TOTAL (I)		658 334
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)		7 000	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		27 486
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)		683 501	TOTAL DES PRODUITS (I+II)		685 820
BENEFICE OU PERTE		2 319			
TOTAL GENERAL		685 820	TOTAL GENERAL		685 820

Sage 50c Ciel (4.71)

Poste : MARIE-PC-2842

© Sage

Page : 1/1

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 07 AVRIL 2021
PAR VISIO-CONFÉRENCE

Châteauroux, le 07 avril 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération de l'Indre pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'est tenue le 07 avril 2021.

Conformément aux obligations statutaires, les Présidents des associations ont été informés par courrier et par mail, de la date de celle-ci dans les délais impartis.

Conformément aux dispositions liées à la COVID, un compte-rendu moral et financier a été mis à leur disposition.

Plusieurs moyens de votes ont été proposés :

- Par courrier
- Par internet
- Par mail
- Ou par visio-conférence

Le nombre de votants est de : 45

Les résultats sont les suivants :

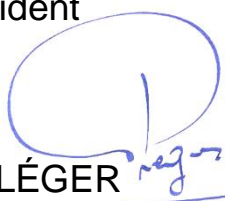
VOTE du compte-rendu moral 2020								
Nombre de voix : 45	Pour	42	Contre	1	Abstention	1	Nul	1

VOTE du compte-rendu financier 2020								
Nombre de voix : 45	Pour	42	Contre	1	Abstention	1	Nul	1

VOTE du compte-rendu prévisionnel 2021								
Nombre de voix : 45	Pour	41	Contre	1	Abstention	2	Nul	1

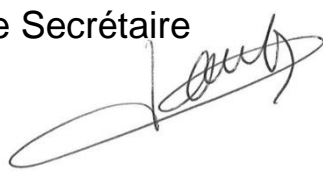
Ces résultats sont validés par :

Le Président



Patrick LÉGER

Le Secrétaire



Jean-Marc TAUPIN

Le Trésorier



Philippe ROGIER

PS : ci-joint le tableau récapitulatif des votes.

RESULTAT DU VOTE DE L'AG 2021

			NBRE DE VOTE	total
BILAN D'ACTIVITE 2020	BALOTILO	OUI	23	45
		NON		
		NE SE PRONONCE PAS		
		NUL		
	MAIL	OUI	2	
		NON	1	
		NE SE PRONONCE PAS		
		NUL	1	
	PAPIER	OUI	8	
		NON		
		NE SE PRONONCE PAS	1	
		NUL		
EN VISIO	OUI	9		
	NON			
	NE SE PRONONCE PAS			
	NUL			
BILAN FINANCIER 2020	BALOTILO	OUI	23	45
		NON		
		NE SE PRONONCE PAS		
		NUL		
	MAIL	OUI	2	
		NON	1	
		NE SE PRONONCE PAS		
		NUL	1	
	PAPIER	OUI	8	
		NON		
		NE SE PRONONCE PAS	1	
		NUL		
EN VISIO	OUI	9		
	NON			
	NE SE PRONONCE PAS			
	NUL			
PROGRAMME PREVISIONNEL 2021	BALOTILO	OUI	23	45
		NON		
		NE SE PRONONCE PAS		
		NUL		
	MAIL	OUI	1	
		NON	1	
		NE SE PRONONCE PAS	1	
		NUL	1	
	PAPIER	OUI	8	
		NON		
		NE SE PRONONCE PAS	1	
		NUL		
EN VISIO	OUI	9		
	NON			
	NE SE PRONONCE PAS			
	NUL			



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE